



*Le Président*  
*The Chairman*

**27<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS  
DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)  
(Kampala, 19 août 2003)**

-----  
**Liste des décisions**

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 27<sup>ème</sup> réunion ordinaire le 19 août 2003 à Kampala, en Ouganda. Les travaux de la réunion ont été ouverts par le Très Honorable Pr. Apollo NSIBAMBI, Premier Ministre, représentant Son Excellence le Président de la République d'Ouganda, Monsieur Yoweri Kaguta MUSEVENI.

La réunion a été présidée par M. M. LAKSACI, Gouverneur de la Banque d'Algérie, Président de l'ABCA. Les travaux ont été précédés par un exposé du Pr. Wiseman NKUHLU sur « le rôle des Banques centrales africaines dans le processus du NEPAD ». Dans sa présentation, le Pr. NKUHLU a mis l'accent sur l'importance de l'ABCA dans la mise en œuvre des décisions et des activités du NEPAD.

Le Conseil des Gouverneurs a ensuite examiné les points relatifs aux activités de l'Association. Après délibérations, le Conseil des Gouverneurs a :

1. Adopté le rapport de la 26<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'Association, tenue le 4 septembre 2002 à Alger, en Algérie.
2. Adopté le rapport d'activités du Bureau de l'ABCA pour l'année 2003.
3. Adopté les statuts révisés de l'ABCA.
4. Adopté le rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) et convenu que le canevas proposé dans le rapport soit suivi par les sous-régions dans le cadre de leur rapport sur la mise en œuvre de ce programme au niveau de chaque sous-région.
5. Décidé que les arriérés seront résorbés avant le 31 décembre 2003. Tous les montants reçus à ce titre seront enregistrés dans un compte spécial. Ils ont convenu que l'utilisation de ces fonds devra être déterminée par le Conseil des Gouverneurs dans le meilleur intérêt de l'Association.
6. Adopté les comptes de l'Association retraçant les opérations de la période janvier 2002- juin 2003. Le Conseil des Gouverneurs a demandé qu'une attestation des auditeurs externes soit annexée, à l'avenir, aux notes de présentation des comptes.

7. Adopté le rapport d'étape sur le site web de l'ABCA. Les Gouverneurs ont exprimé leur satisfaction à l'endroit du Gouverneur de la BCEAO, pour avoir accepté de fournir un webmaster pour le site de l'ABCA
8. . Approuvé les budgets de l'ABCA pour les périodes juillet – décembre 2003 et janvier-décembre 2004.
9. Marque son accord pour le remboursement à la BCEAO, les dépenses qu'elle a encourues pour le compte de l'ABCA au cours de la période janvier 2002-juillet 2003.
10. Elu M. Emmanuel Tumusiime-Mutebile, Gouverneur de la Bank of Uganda, Président de l'ABCA pour la période 2003-2004 et la BEAC, Vice-Président.
11. Décidé de tenir la 28ème réunion de l'Association les 16 et 17 Août 2004 dans la sous-région d'Afrique Centrale, en un lieu qui sera communiqué ultérieurement aux Gouverneurs.
12. Pris acte et accepté le principe de l'invitation du Gouverneur de la Bank of Libya d'organiser une réunion extraordinaire de l'Association à Tripoli en 2004. Le Président de l'ABCA a été mandaté pour prendre l'attache du Gouverneur de la Bank of Libya à cet effet.
13. Adopté le thème «les Banques Centrales et leur rôle dans la lutte contre le blanchiment des capitaux : coopération et échange d'expériences» pour le symposium 2004.
14. Mandaté le Président et le Secrétaire Exécutif de l'ABCA pour renforcer la coopération avec les organes idoines du NEPAD et de l'Union Africaine.

Fait à Kampala le 19 août 2003



**Emmanuel Tumusiime-Mutebile**  
Gouverneur de la Bank of Uganda  
Président de l'Association des  
Banques Centrales Africaines (ABCA)